

Réf: Dossier N° : 53861

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « DOUM-COUL TRANSIT INTERNATIONAL »

**Siège social : ABIDJAN - TREICHVILLE BOULEVARD DE
MARSEILLE, 1ER ETAGE, 05 BP 2451 ABIDJAN 05**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28 Août 2018, et enregistrés au CEPICI le 05 Sept. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « DOUM-COUL TRANSIT INTERNATIONAL » .

Objet: transit. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés

Siège social: ABIDJAN - TREICHVILLE BOULEVARD DE MARSEILLE, 1ER ETAGE, 05 BP 2451 ABIDJAN 05

GERANT: Monsieur COULIBALY FAMOUSSA. Madame COULIBALY YIRIRE AWA FERELAH.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-23728 du 05/09/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°21018 du 05/09/2018

Pour Avis

Le CEPICI

